# BLOX B.V.

## Catégorie(s) listes blanches

PSCA

## Numéro d'agrément

N/A - Passeport

## Services agréés

Conservation et administration de crypto-actifs pour le compte de clients
Échange de crypto-actifs contre des fonds
Fourniture de services de transfert de crypto-actifs pour le compte de clients

## Date d'agrément

19/05/2026

## Site internet

https://weareblox.com/

## Commentaires

BLOX B.V. a été agréé par l'autorité compétente néerlandaise (AFM), et est autorisé à fournir des services sur crypto-actifs en France en vertu de la libre prestation de services.

La "date d'agrément" mentionnée dans cette page correspond à la date à laquelle cette entité a l'intention de commencer à fournir des services sur crypto-actifs en France.